

COMITE DE LIGNE

CENTRE VAR

Toulon – Les Arcs

Solliès-Pont
Mercredi 10 juin 2015

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

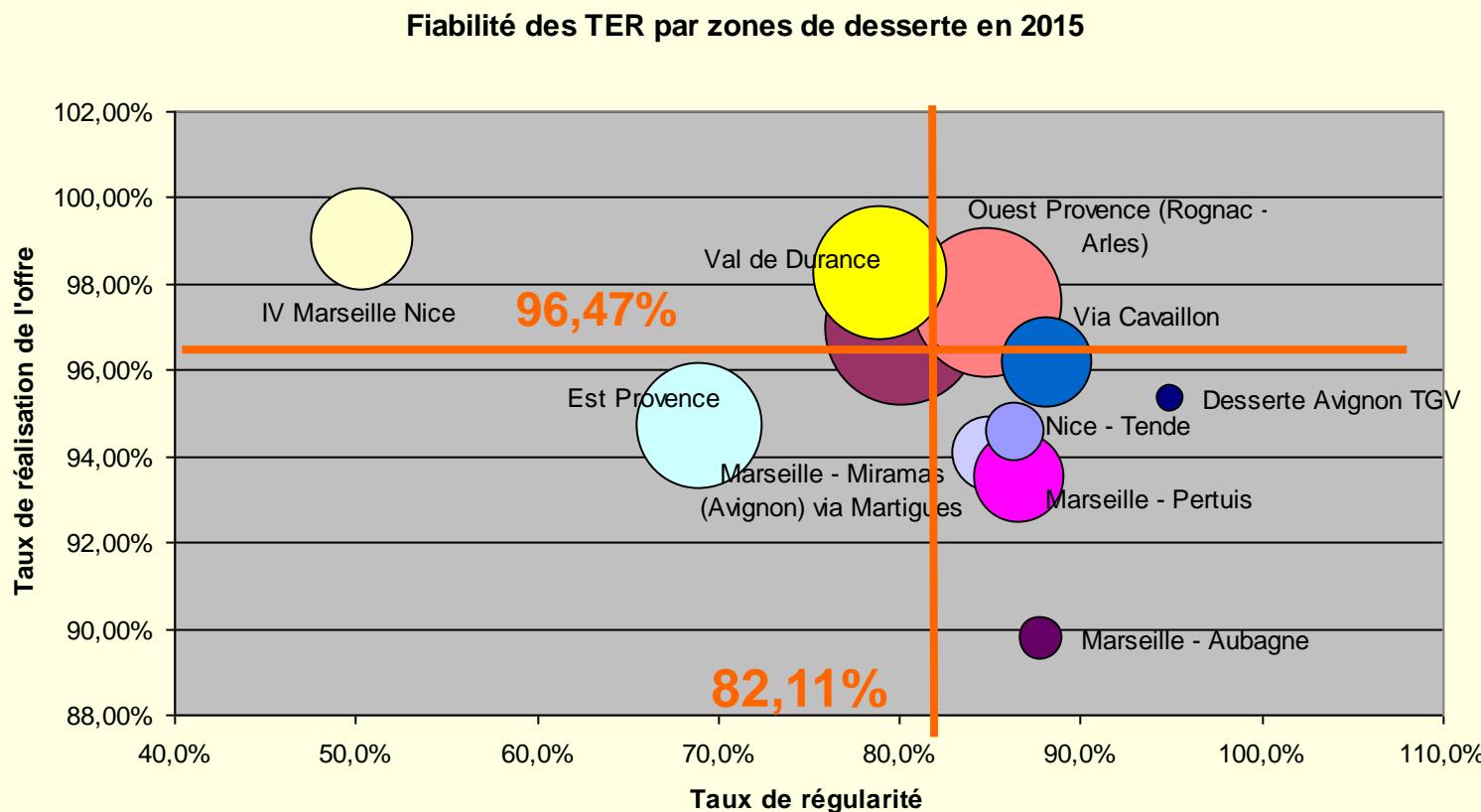
ORDRE DU JOUR

- **I. Qualité de service**
- **II. Point sur l'infrastructure**
- **III. Opérations contrat de plan Etat-Région 2015/2020**
- **IV. Rappel de l'offre**
- **V. Eléments financiers TER**
- **VI. Evolutions tarifaires**

I. LA QUALITE DE SERVICE

(1/3)

1. Réalisation de l'offre et régularité (30/04/2015) :

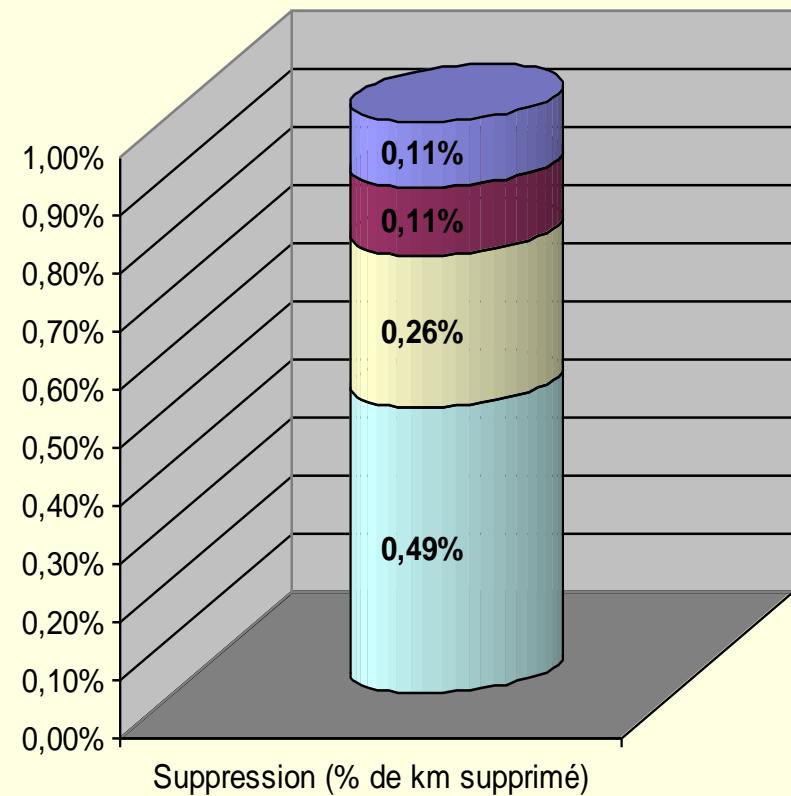
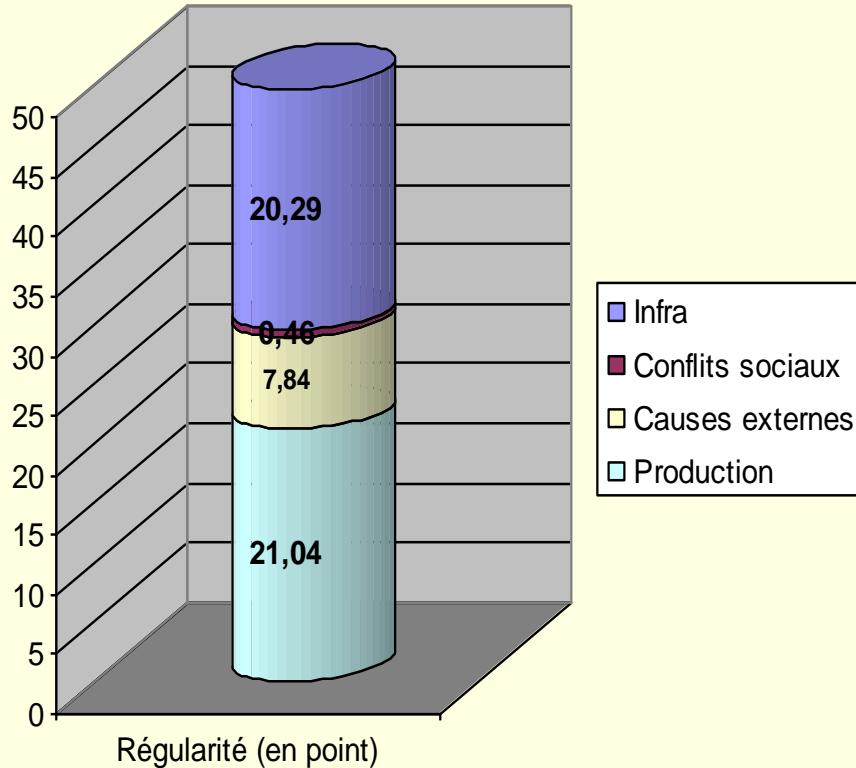


I. LA QUALITE DE SERVICE

(2/3)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

IV Marseille Nice (30/04/15)

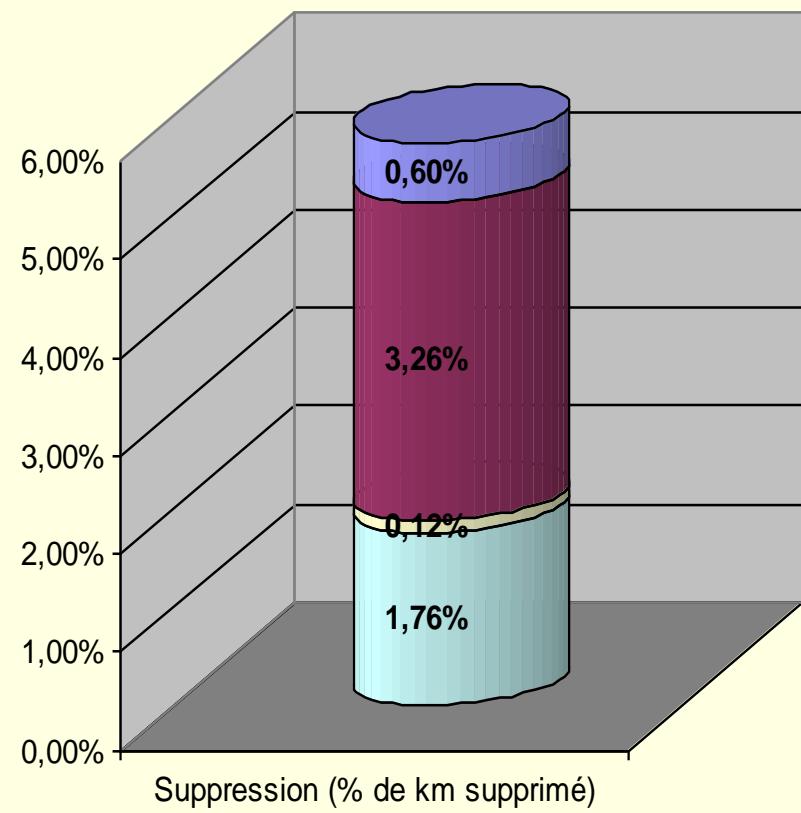
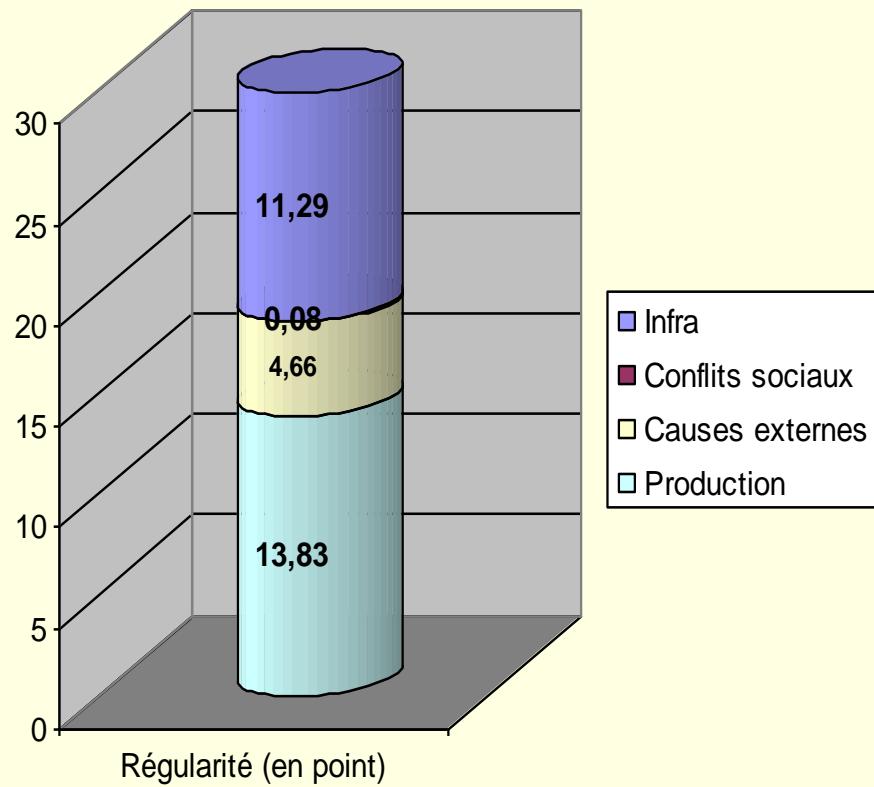


I. LA QUALITE DE SERVICE

(3/3)

2. Les causes de suppression et d'irrégularité :

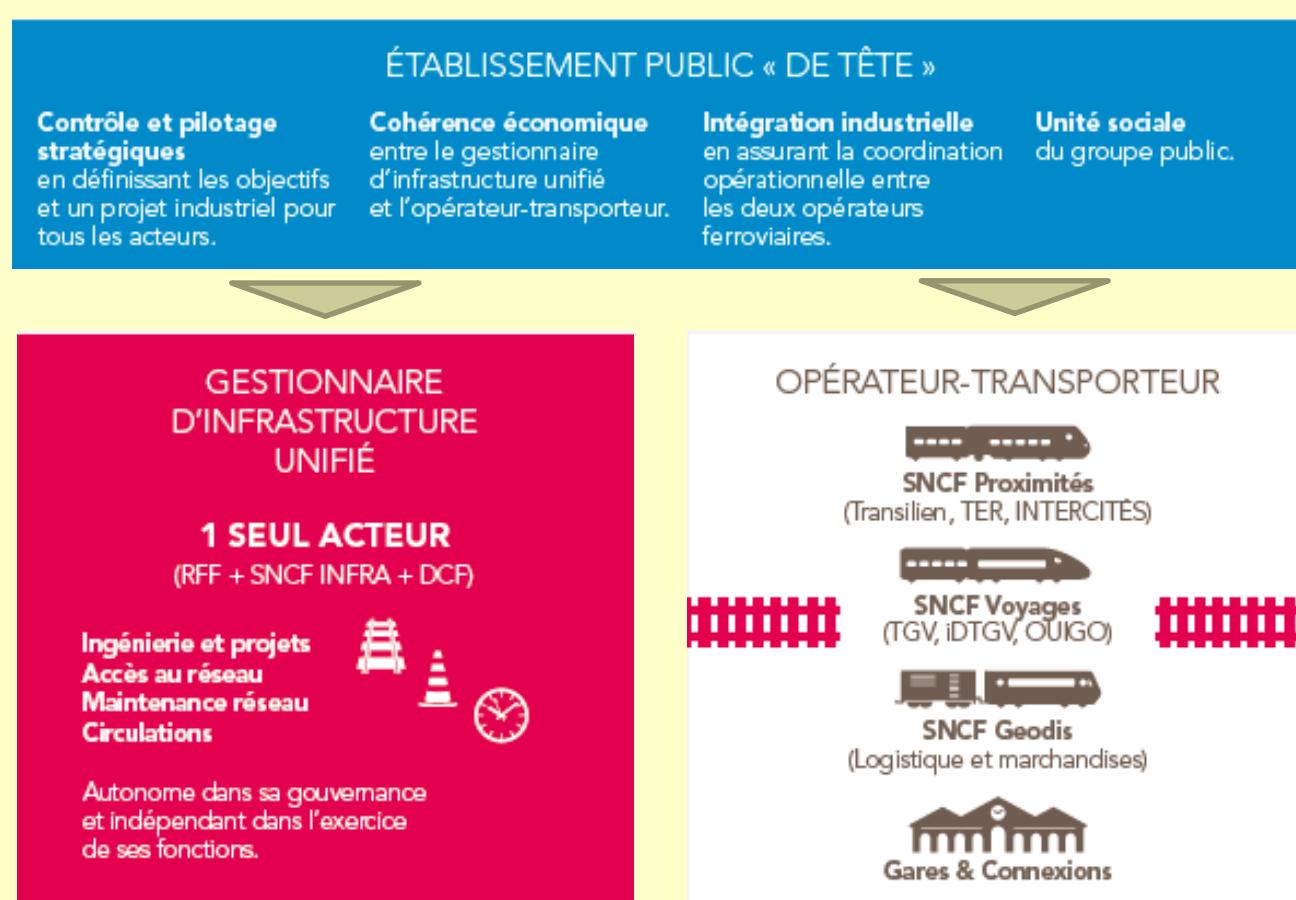
Les Arcs Toulon Marseille (30/04/15)



II. L'INFRASTRUCTURE

(1/3)

1. La Réforme Ferroviaire



Epic de tête
« SNCF »

Epic
« SNCF
Mérités »

Epic
« SNCF
Réseau »

II. L'INFRASTRUCTURE

(2/3)

2. Les priorités de l'infrastructure



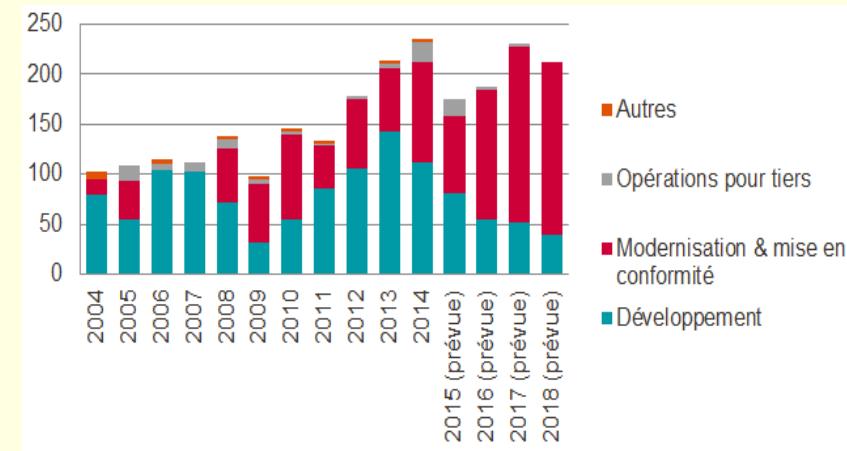
2013 et 2014 marqués par de graves accidents

- la catastrophe de Brétigny sur Orge (2013) et l'accident de Penguin (2014) ont demandé la mise à disposition d'urgence et impérative de techniciens spécialisés afin de vérifier l'état des installations existantes
- Pour faire face à cette situation, des arbitrages entre travaux de maintenance, travaux de régénération et projets de développement ont du être réalisés récemment sur l'ensemble du territoire
- Ceci s'est traduit par plusieurs reports d'opérations (report d'une quinzaine de projets de 2 à 3 ans) et des adaptations de planning sur les chantiers



Un redéploiement des priorités de l'entreprise

- Priorité à la sécurité
 - 1 Entretien
 - 2 Renouvellement
 - 3 Développement
- La réalisation de la maintenance en forte tension
- Des mesures déjà prises pour traiter cette augmentation de charges à amplifier
- Un report des opérations de développement non encore engagées



Les productions correspondant aux opérations d'entretien courant et aux OGE (soit environ 120 M€ / an) sont à ajouter

II. L'INFRASTRUCTURE

(3/3)

3. Travaux prévus en 2015 et 2016 :

- Fenêtres de 6h30 de nuit pour les travaux de maintenance toute l'année
- Au Service Annuel 2015 :
 - Régénération de 15 appareils de voie entre Les Arcs et la Pauline de fin août 2015 à janvier 2016.
 - Travaux de nuit avec réduction de vitesse de jour
 - Impact sur les circulations en cours d'analyse.
 - CPER La Pauline Hyères :
 - Réouverture au trafic entre La Pauline et Hyères à partir du lundi 29/06/15
 - Mise en service technique de la signalisation deuxième quinzaine d'octobre (fermeture de 12h le 17-18/10/15 entre La Pauline et Hyères)
 - Mise en service commercial le 2 novembre 2015
- Au Service Annuel 2016:
 - Régénération d'appareils de voie en gare de Toulon du 04/01 au 02/04/16, travaux de nuit en gare.

III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(1/3)

Instrument privilégié du financement des grands projets structurants et de la programmation des investissements publics.

Objectif : le Contrat de Plan doit être le vecteur de la transition écologique et énergétique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec un objectif prioritaire : soutenir un développement économique au service de l'emploi (structuré autour de 5 priorités).

→ Janvier / février 2014 : définition d'une stratégie régionale partagée, large concertation de l'ensemble des partenaires, élus et forces vives des territoires, au travers de réunions départementales ; mise en place d'un site internet collaboratif (+ de 500 contributions)

→ Décembre 2014: l'Etat affine ses propositions d'enveloppes et de priorisation des projets (cadrage des ministères). Cette ébauche de programmation a été soumise aux territoires et cofinanceurs potentiels du Contrat afin d'établir des priorités et d'en sécuriser, dans la mesure du possible, le financement (janvier / février 2015).



III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(2/3)

- 20 février 2015 : vote du protocole d'accord par l'Assemblée délibérante.
- 29 mai 2015 : contrat définitif voté par le Conseil Régional et signé par l'Etat

	Etat	Région
L'emploi et la jeunesse, priorités transversales pour le territoire régional	17	17
L'économie de la connaissance et les filières stratégiques	139.91	141.95
La dynamisation de l'accessibilité multimodale	372,30	403.29
Affirmer le cap de la transition écologique et énergétique	141,45	133,83
Assurer un développement solidaire des territoires	155,46	148.56
TOTAL en M€	826,12	844.63

Voté le 29 mai 2015



III. Contrat de Plan Etat-Région 2015/2020 :

(3/3)



Etude AVP modernisation signalisation Toulon les Arcs – IPCS :

Les Installations Permanentes de Circulation à Contre Sens permettent de faire circuler les trains dans l'un ou l'autre sens sur la même voie. Facilitent la circulation des trains en situation perturbée ou de travaux. Il ne s'agit que des études, financement européen probable. L'État et SNCF Réseau sont concernés au premier rang, ces travaux bénéficiant également aux autres activités ferroviaires.



Traitements du nœud Toulonnais :

Il s'agit de poursuivre les études du précédent CPER pour améliorer la desserte de l'agglomération et engager des travaux d'aménagement permettant la mise en place d'une navette ferroviaire (1 train/heure) entre l'ouest et l'est de Toulon par la création de voies à quai supplémentaires dans certaines gares et la création d'une halte à Sainte-Musse au niveau de l'hôpital. En parallèle, des études seront menées sur les aménagements de la 3ème voie entre La Seyne sur Mer et La Pauline sera étudiée avec un scénario incluant une halte à l'Escaillon au niveau du parc de covoitage.



IV. Rappel de l'offre :

(1/1)

→ Reconducttion de l'offre 2015 en 2016 :

- Maintien des horaires (faibles variations)
(pas de substitution sur route tel que 881651)

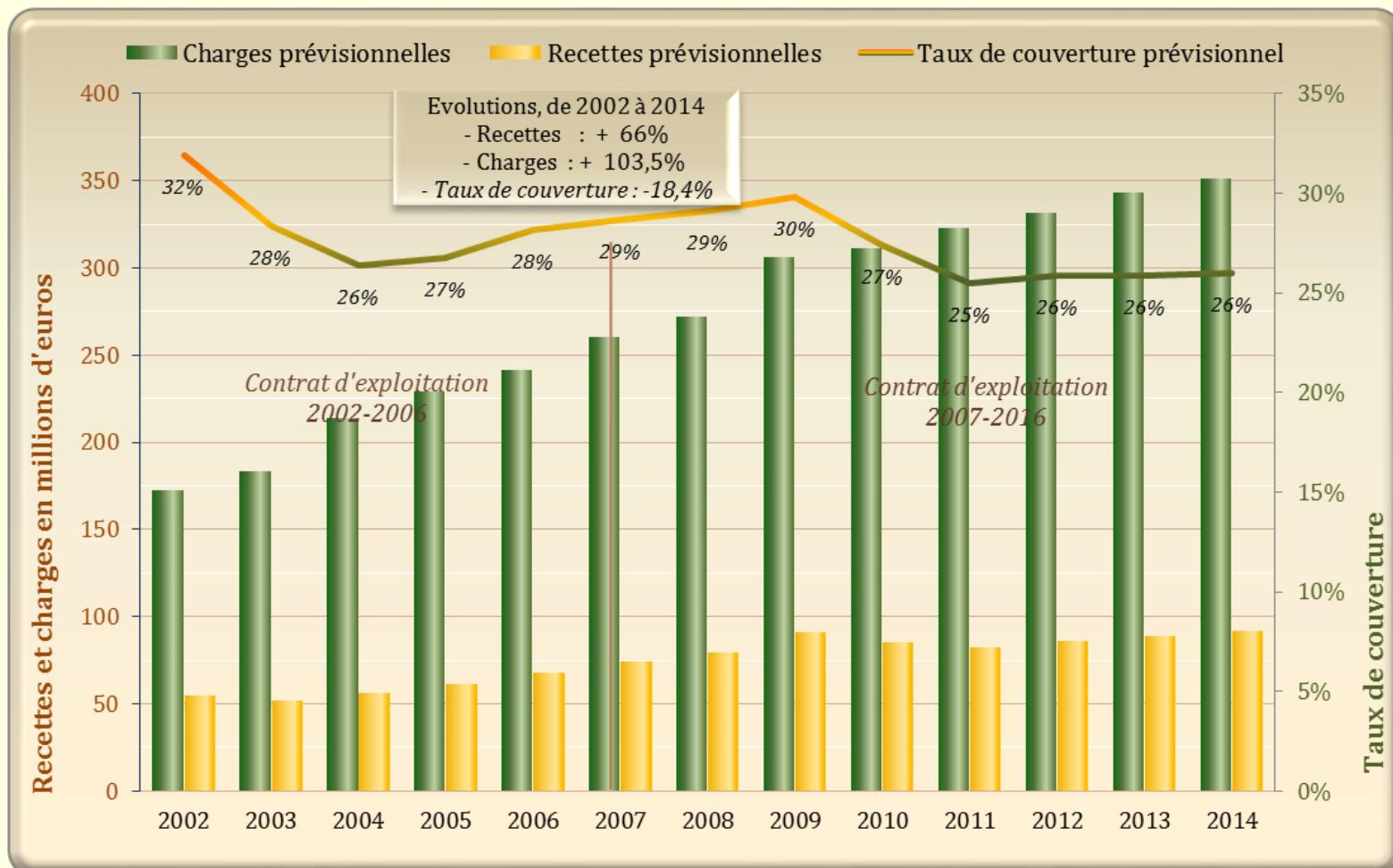
→ Rappel :

- Dans la partie périurbaine de Toulon : à compter du 1er novembre 2015 (idem 2016) de l'offre Toulon Hyères : 19 A/R par jour en gare de La Pauline;

V. Eléments financiers TER

1) Coût du service TER

(1/2)



Région

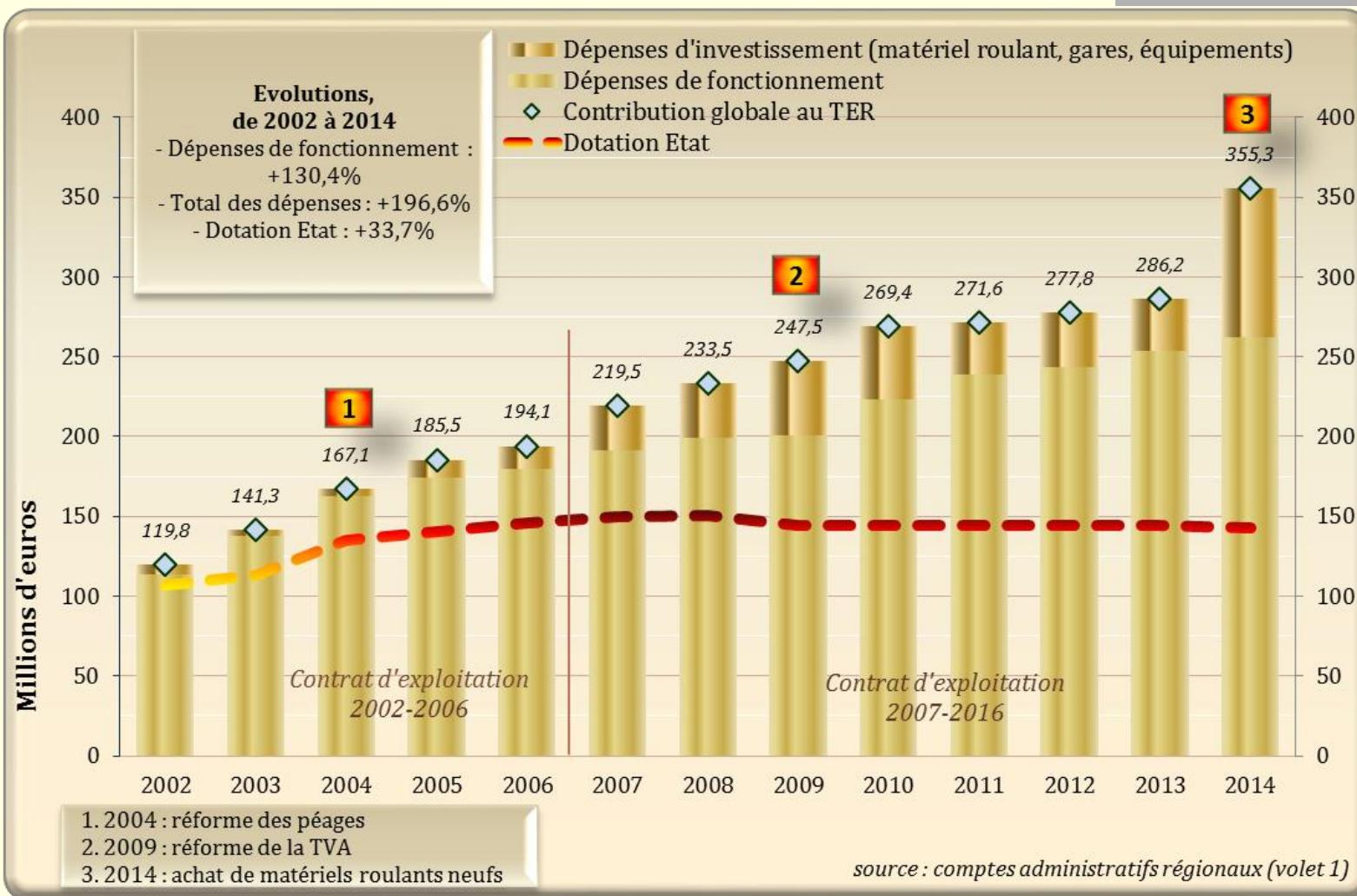


Provence-Alpes-Côte d'Azur

V. Eléments financiers TER

2) Effort régional au service TER

(2/2)



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

VI. Evolutions tarifaires

(1/1)

1) Stabilisation de la phase I :

Maintien des produits de la gamme et des expérimentations.

De septembre 2014 à avril 2015 :

- 43 909 Zou ! études
- 51 486 Zou ! 50/75%



2) Lancement de la phase II de la réforme tarifaire :

Lancement d'une étude en vue de la mise en œuvre de gammes tarifaires multimodales régionales sur 7 territoires.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

comitesdeligne@regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.regionpaca.fr



www.pacamobilite.fr



www.ter-sncf.com/regions/paca/fr



www.rff.fr